

Projet Education inclusive au Sahel :

La CN-EPT/BF échange avec les députés autour des conclusions de l'état des lieux de la prise en compte de l'éducation inclusive dans les plans d'action et budgets du MENAPLN

La Coalition Nationale Pour l'Education Pour Tous du Burkina Faso (CN-EPT/BF) a, dans le cadre du « projet Education inclusive au Sahel » en partenariat avec l'ONG Humanité et Inclusion (HI), eu une séance de travail avec des députés membres de la commission Jeunesse, Education et Culture de l'Assemblée Nationale (CJEC). Cette rencontre stratégique avec ces décideurs politiques a consisté à faire l'état des lieux de la prise en compte de l'éducation inclusive dans les plans d'action et budgets du MENAPLN, à plaider auprès des élus nationaux pour un accompagnement et une interpellation du gouvernement pour l'accélération des efforts pour la réalisation du droit à l'éducation des enfants handicapés.

Dans le but de s'assurer de la réalisation d'une éducation inclusive, équitable et de qualité à travers la mise en œuvre du PSEF et du PDSEB, la Coalition Nationale pour l'Education Pour Tous, a élaboré un état des lieux de la prise en compte de l'éducation inclusive dans les plans d'action et budgets du MENAPLN, en vue d'interpeller le gouvernement sur le respect des engagements pris d'assurer une éducation inclusive, équitable et de qualité au Burkina Faso d'ici à 2030.

De cet état des lieux, il ressort qu'au plan national, en 2019/2020, on dénombrait au total 60 724 Enfants en Situation de Handicap (ESH) dont 49 301 au primaire (81,2%). Les filles représentent 42,6% des ESH et la part des ESH dans l'effectif total des élèves est de 1,3% (soit 1,5% au primaire et 0,8% au post-primaire et secondaire).

L'analyse citoyenne effectuée par la Coalition Nationale pour l'Education Pour tous du Burkina Faso avec l'appui financier de HI dans le cadre du projet Education inclusive au Sahel a permis de déceler les forces et les faiblesses en matière de prise en compte l'éducation inclusive dans les plans d'action et budgets de l'éducation du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales. Comme forces on retient:

- La prise en compte de l'éducation inclusive dans les documents de politiques et les différentes stratégies.
- la production de rapport statistique sur la situation des enfants handicapés ;
- l'appui financier d'un montant global de 10 000 000 FCFA à 5000 ESH;
- le suivi de 5000 enfants en situation de handicap;
- l'appui à 34 structures éducatives privées accueillant les ESH ayant permis d'assurer la prise en charge psychopédagogique de 664 apprenants dont 307 filles.
- Le suivi des ESH candidats aux examens du CEP et du BEPC ayant permis d'améliorer les conditions de leur prise en charge dans des jurys de Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Tenkodogo et Garango.

L'analyse note également que les efforts conjugués ont permis de renforcer les capacités de 588 acteurs de l'éducation pour une meilleure prise en charge des ESH : Il s'agit des enseignants des classes intégratrices (CI), des classes transitoires d'inclusion scolaire (CTIS), des Chefs de circonscription d'éducation de base (C-CEB), des enseignants et Directeurs d'écoles.

Aussi, la mise en œuvre des activités de promotion de l'éducation inclusive en 2020 a bénéficié de l'accompagnement des partenaires au développement comme l'UNICEF, l'OCADES, Humanité et Inclusion, l'UN/ABPAM, light for the world ou encore CBM.

En terme de difficultés, il ressort entre autres que l'éducation inclusive au Burkina souffre d'un manque de financement qui impacte sur la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de l'éducation inclusive (SNDEI). À cela s'ajoute le manque de dépistage précoce des handicaps chez l'élève, l'insuffisance de formation en éducation inclusive au profit des enseignants, la non prise en compte des spécificités de certains enfants Handicapés dans l'administration des épreuves des examens ou encore la faible attention portée à la question du genre et aux besoins spécifiques des filles ainsi que des enfants en situation de vulnérabilité, notamment en matière de santé, hygiène, alimentation et nutrition.

Au regard de ces difficultés, la CN-EPT/BF a formulé des recommandations qu'elle a demandées aux députés de porter pour interpellier le gouvernement. Il s'agit principalement :

- D'allouer plus de ressources pour le financement de l'éducation des enfants handicapés
- D'assurer une formation complète aux enseignants pour la mise en œuvre effective l'éducation inclusive ;
- De doter les enfants handicapés de fournitures et matériels pédagogiques adaptés à leur handicap ;
- De réaliser des constructions adaptées aux enfants en situation de handicap
- D'accompagner les élèves en situation de handicap avec des bourses scolaires

Dans leurs interventions, les députés se sont déclarés sensibles au plaidoyer et au regard de la justesse des conclusions de l'état lieux de la prise en compte de l'éducation inclusive dans les plans d'action et budgets du MENAPLN, ils se sont engagés à inviter la CN-EPT/BF pour un partage à l'hémicycle. Au nom de ses collègues, l'honorable Julie Kango a déclaré : *« Nous félicitons la coalition et ses partenaires pour ce travail citoyen pour la réalisation du droit à une éducation inclusive de qualité au profit de tous les enfants. Cela va en droite ligne des missions des élus nationaux que nous sommes qui sont de travailler à la réalisation des aspirations des populations que nous représentons. Grâce à cette collaboration stratégique que nous avons avec des acteurs de la société civile comme la Coalition, cela nous permet d'avoir des informations alternatives sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour interpellier le gouvernement et nous pouvons vous assurer que nous n'y manquerons pas ».*



Le coordonnateur national de la CN-EPT/BF, Mr Traoré Tahirou a présenté l'état des lieux



L'honorable Julie Kango s'est félicitée de cette collaboration entre l'hémicycle et la société civile